

# Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 2 juin 2020

Présents : Christian GEORGES, Hubert PONCET, Patrice PERRET, Isabelle LUGNE, Bernard GARDETTE, Cindy FAURE, Pascale MONAT, Gérard SAVATIER, Louis CANUT, Sylvie VITRANT, Christine CANUT.

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Isabelle LUGNE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance selon l'ordre du jour adressé le 28 mai 2020 par voie électronique.

Ordre du jour :

*Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 26 mai 2020,*

- 1. Fixation des indemnités des élus et délégation des adjoints,*
- 2. Désignation des délégués intercommunaux,*
- 3. Désignation des délégués aux différentes commissions communales,*
- 4. Désignation des délégués à la Commission d'Appel d'Offre,*
- 5. Désignation des représentants aux différents syndicats,*
- 6. Désignation d'un conseiller en charge des questions de défense,*
- 7. Désignation d'un conseiller membre de la commission de révision des listes électorales,*
- 8. Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire,*
- 9. Plus-value facture Clément-Gabriel SASTRE,*
- 10. Questions diverses.*

---

## Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 26 mai 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

### 1. Fixation des indemnités des élus :

Madame le Maire indique qu'il appartient au conseil municipal de fixer les taux d'indemnités des élus. Le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et la population de la collectivité selon les taux plafond fixés comme suit :

Population totale (tranches démographiques)	Indemnités maximales			
	Maires		Adjoints	
	Tx maxi en %	Brut mensuel	Tx maxi en %	Brut mensuel
< 500 hab	25.5	991.80 €	9.9	385.05 €
De 500 à 999 hab	40.3	1567.43 €	10.70	416.17 €
De 1000 à 3499 hab	51.6	2006.93 €	19.80	770.10€

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les indemnités maximales pour le maire et les 3 adjoints.

Délégation des Adjoints : Mme le Maire liste les différentes délégations de fonctions des trois adjoints. Ils pourront intervenir dans les domaines suivants :

### Mme LUGNE Isabelle, 1<sup>ère</sup> Adjointe :

- Administration Générale,
- Personnel Communal,
- Finances
- Action Sociale

- Organisation des Manifestations

**Mr CANUT Louis, 2<sup>ème</sup> Adjoint :**

- Administration Générale, en l'absence du Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint
- Personnel Communal, en l'absence du Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint
- Communication
- Suivi du matériel informatique.

**Mr GEORGES Christian, 3<sup>ème</sup> Adjoint :**

- Administration Générale, en l'absence du Maire et du 2<sup>ème</sup> Adjoint
- Personnel Communal, en l'absence du Maire et du 2<sup>ème</sup> Adjoint
- Urbanisme
- Police de circulation et de la voirie
- Organisation des manifestations
- Patrimoine communal

**2. Désignation des délégués intercommunaux :**

Le conseil municipal procède à la désignation des deux délégués titulaires qui devront représenter la commune à la Communauté de Communes des Pays d'Urfé :

- MONAT Pascale, Maire
- LUGNE Isabelle, 1<sup>ère</sup> Adjointe

**3. Désignation des délégués aux différentes commissions communales :**

Mme le Maire explique qu'il convient de désigner des délégués titulaires et suppléants pour les différentes commissions communales :

Présidente de droit à l'ensemble des commissions : Mme MONAT Pascale, Maire

**3.1 : COMMISSION FINANCES :**

- Mme LUGNE Isabelle
- Mr CANUT Louis
- Mr SAVATIER Gérard

**3.2 : COMMISSION VOIRIE PATRIMOINE BATIMENT URBANISME BOISEMENT :**

- Mr PERRET Patrice
- Mr PONCET Hubert (agent communal)
- Mr GEORGES Christian (MARPA, bâtiments, boisement)
- Mr GARDETTE Bernard (voirie)

**3.3 : COMMISSION ASSAINISSEMENT :**

- Mr PERRET Patrice
- Mr PONCET Hubert
- Mr GARDETTE Bernard
- Mr SAVATIER Gérard

**3.4 : COMMISSION CIMETIERE :**

- Mr GARDETTE Bernard
- Mme LUGNE Isabelle
- Mme VITRANT Sylvie
- Mme CANUT Christine

**3.5 : COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION :**

- Mr CANUT Louis
- Mme VITRANT Sylvie

- Mme FAURE Cindy

### **3.6 : COMMISSION MARPA :**

- Mme LUGNE Isabelle
- Mr GEORGES Christian
- Mr SAVATIER Gérard

### **3.7 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :**

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide de fixer le nombre de membres à savoir :

- **5 membres élus au sein du Conseil municipal**
- **4 membres nommés par le Maire**

#### **Elus au Conseil Municipal :**

- Mme CANUT Christine
- Mme LUGNE Isabelle
- Mme VITRANT Sylvie
- Mr CANUT Louis
- Mr GEORGES Christian

#### **Nommés par le Maire :**

- Mr CHABRE Maurice
- Mme GEORGES Maryvonne
- Mme GERARD Cindy
- Mr LABOURE Jean-Paul

Mme le Maire indique que deux comités consultatifs se constituent comprenant des élus et des personnes extérieures (habitants de la commune ou non). Trois élus sont désignés pour faire le lien avec les associations (gestion des salles, règlement intérieur pour l'utilisation de ces salles, coordination des manifestations festives et culturelles...)

Les élus désignés :

#### **COMITE CONSULTATIF CULTURE :**

- Mr SAVATIER Gérard
- Mme VITRANT Sylvie
- Mme FAURE Cindy

#### **COMITE CONSULTATIF TOURISME AMENAGEMENT SENTIERS DE RANDONNEE EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :**

- Mr PONCET Hubert,
- Mr GEORGES Christian
- Mme LUGNE Isabelle
- Mme VITRANT Sylvie

#### **ELUS EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS**

- Mme FAURE Cindy
- Mr CANUT Louis
- Mme LUGNE Isabelle

### **4. DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Mme le Maire explique qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants. Mme le Maire étant présidente de cette commission.

Les délégués titulaires :

- Mr SAVATIER Gérard
- Mr PONCET Hubert
- Mr PERRET Patrice

Les délégués suppléants :

- Mme VITRANT Sylvie
- Mr GEORGES Christian
- Mr CANUT Louis

### **5. Désignation des représentants aux différents syndicats et autres associations :**

### 5.1 : SYNDICAT DES EAUX DE LA BOMBARDE :

Les délégués titulaires :

- Mr GEORGES Christian
- Mr GARDETTE Bernard

Les délégués suppléants :

- Mme LUGNE Isabelle
- Mr CANUT Louis

### 5.2 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA LOIRE (SIEL) :

Les délégués titulaires :

- Mr CANUT Louis

Les délégués suppléants :

- Mr SAVATIER Gérard

### 5.3 : AVENIR SANTE EN PAYS D'URFE :

- Mme VITRANT Sylvie
- Mme CANUT Christine
- Mme MONAT Pascale

### 6. Désignation d'un conseiller en charge des questions de défense :

- Monsieur PONCET Hubert

### 7. Désignation d'un conseiller membre de la commission de révision des listes électorales :

- Monsieur CANUT Louis

### 8. Délégations accordées par le Conseil municipal au Maire :

Mme le Maire donne lecture des différentes délégations qui lui seront accordées par le Conseil municipal.

### 9. Plus-value facture Clément-Gabriel SASTRE :

Mme le Maire expose au conseil municipal que Monsieur SASTRE avait transmis à son prédécesseur une facture de plus-value concernant des travaux sur le mur du cimetière.

Après concertation, le conseil municipal ne souhaite pas donner de suite favorable au règlement de cette facture.

### 10. Questions diverses :

Mme le Maire explique qu'une fenêtre dans le bâtiment de l'ancienne école s'est cassée du fait de sa vétusté. Une réflexion devra avoir lieu concernant le devenir de ce bâtiment.

### **Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :**

Mme le Maire informe le conseil que, suite au renouvellement du conseil municipal, une commission communale des impôts directs doit être constituée dans chaque commune. Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Madame le Maire propose une liste de 24 contribuables à la Direction des Finances Publiques. Les 12 membres seront ensuite choisis dans cette liste par la Direction des Finances Publiques.

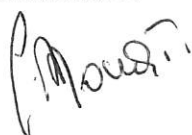
**Site internet :** Un site internet de la commune va voir le jour. Monsieur CANUT Louis propose un cahier des charges, des prestataires et les tarifs correspondants. Après présentation de deux projets avec deux hébergeurs, le site Campagnol est retenu. Dès la commande effectuée, Louis Canut réunira la commission communication pour préparer l'architecture du site ainsi que son ergonomie. Une réunion publique sera proposée pour la présentation de cet outil de communication.

### **Date du prochain Conseil municipal : 10 juillet 20h**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Madame le Maire

Pascale MONAT



Le secrétaire de séance

Isabelle LUGNE

